

Réserve naturelle ROESERBANN

Propositions en vue de la création d'une zone protégée

par Jean-Claude KIRPACH ¹⁾

1. Situation

La réserve naturelle du Roeserbann est située en partie sur le territoire de la commune de Hesperange et en partie sur celui de la commune de Roeser, à mi-distance entre les localités de Fentange et de Roeser, au sud du croisement des lignes de chemin de fer allant vers Luxembourg, Bettembourg et Oetrange, aux environs de la longitude 6°8'52" et de la latitude de 49°33'18", à une altitude de 265 m. Elle occupe approximativement la moitié septentrionale de l'aire délimitée au nord par le chemin de fer Bettembourg-Oetrange, à l'est par le CR 157 reliant Alzingen à Roeser, au sud par le chemin reliant Roeser à Bivange et à l'ouest par l'Alzette. La partie dénommée "Unter dem Leiteschbiert" reste exclue de la réserve proprement dite.

La réserve naturelle est entourée d'une zone tampon, de forme allongée, délimitée par le CR 157 reliant Alzingen à Crauthem, le CR 132 reliant Crauthem à Peppange, le chemin reliant Peppange à Livange, le CR 159 reliant Livange à Fentange ainsi que par les périmètres d'habitation des agglomérations de Hesperange, Alzingen, Roeser, Crauthem, Peppange, Livange, Berchem, Bivange, Fentange. La limite septentrionale est formée par le chemin piétonnier reliant Fentange à Alzingen.

2. Surface

Réserve proprement dite:	24,9055 ha
Zone tampon:	329,7799 ha
Total:	354,6854 ha

3. Présentation du site

La réserve naturelle proprement dite est constituée de prairies très humides à marécageuses, fréquemment et vite inondées, actuellement exploitées comme pâturages. Dans la partie nord-est, aux lieux-dits Langschlaeg-Schlammenbrill, les eaux d'inondation ne disparaissent qu'après les périodes de sécheresse prolongées. La réserve naturelle proprement dite est limitée à la station la plus humide de tout le Roeserbann. Elle englobe les restes d'un bras mort de l'Alzette, aujourd'hui en

¹⁾ Administration des Eaux et Forêts, 209 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

grande partie remblayé, dans lequel de l'eau stagnante entourée de ceintures de roseaux se maintient durant toute l'année. Pendant les périodes de sécheresse, la baisse du niveau de l'eau entraîne l'exondation de vases spontanément envahies par une végétation caractéristique hautement spécialisée. Les berges de l'Alzette avec leur végétation riveraine ainsi que le talus du chemin de fer exposé au sud, avec sa végétation pionnière, xérophile et héliophile, contribuent à la diversité des conditions stationnelles.

La zone tampon englobe une partie de la plaine alluviale de la vallée de l'Alzette, recouverte de pâturages étendus. Le pâturage y est la seule forme d'exploitation agricole possible, vu la fréquence et la durée des inondations exerçant une action érosive sur les terres. D'autre part, le niveau constamment élevée de l'eau souterraine limite les possibilités d'utilisation agricole. Même le pâturage n'est praticable qu'après drainage intensif. En effet, aux endroits non ou insuffisamment drainés, les pâturages sont vite envahis par les joncs et les laïches, herbes non acceptées comme nourriture par le bétail. Les noms des lieux-dits tels que Weier, Loeschbann, Freschewisen, Muderwis, Dauwenter Brill, Breckwisen donnent une idée de l'état de la zone tampon dans le passé. Vu le caractère humide des prairies entraînant une diversité floristique et faunistique, toute la plaine constitue un biotope important pour de nombreuses espèces de l'avifaune. La largeur, le caractère plat et l'uniformité du fond de la vallée, brisés uniquement par les quelques peupliers et saules bordant le parcours sinueux de l'Alzette, confèrent au paysage le charme du calme champêtre et partant une valeur esthétique à protéger.

4. Géologie et pédologie

Le fond de la vallée de l'Alzette est constitué, sur le territoire de la réserve naturelle du Roeserbann, de la couche à *Amaltheus margaritatus* (Ammonite), faisant partie du Lias moyen. Elle est composée de marnes (argiles et calcaire) feuilletées grises, renfermant vers le sommet des nodules calcaires et de nombreuses Ammonites. L'altération de la roche-mère provoque un changement de couleur vers le jaune-ocre, par suite de l'oxydation de la pyrite (FeS_2) y contenue en fer. Les sols développés sur les marnes du Lias moyen sont lourds et mal aérés.

Sur le Lias moyen reposent les alluvions de l'Alzette, couche pouvant atteindre une épaisseur de 4 à 5 m. La sédimentation en a commençé il y a quelques milliers d'années et se poursuit de nos jours par les inondations périodiques. Les alluvions sont composées de sables fins et d'argiles. Elles renferment une nappe aquifère, dont le niveau est réglé par la profondeur de la couche perméable sous-jacente ainsi que par le niveau d'eau de l'Alzette. En période à hautes précipitations, le niveau de la nappe peut monter jusqu'à la superficie du sol et même la dépasser. Les sols développés sur les alluvions font partie des gleys: l'influence permanente de l'eau entraîne une mauvaise aération. Toutefois, après un drainage efficace, les alluvions fournissent des terres agricoles fertiles grâce à leur teneur en argile.

5. Nature de la réserve naturelle

Unités phytosociologiques

Les vases temporairement exondées, hautement eutrophes, le long des berges de l'Alzette ainsi qu'autour des petits plans d'eau existant dans le bras mort de l'Alzette,

sont envahies par des caractéristiques d'unités phyto-sociologiques de l'ordre des Bidentetalia:

<i>Atriplex hastata</i>	Chenopodion rubri
<i>Bidens frondosa</i>	Bidentetalia
<i>Bidens tripartita</i>	Bidentetalia
<i>Erysimum cheiranthoides</i>	Chenopodion rubri
<i>Polygonum lapathifolium</i>	Bidentetalia
<i>Rorippa islandica</i>	Bidentetalia

ainsi que par des caractéristiques d'unités phytosociologiques de la classe des Isocto-Nanojuncetea:

<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Cyperetalia fuscii
<i>Juncus bufonius</i>	Isocto-Nanojuncetea

Le caractère eutrophe des vases est dû à l'apport des engrais agricoles, au déversement des eaux usées dans l'Alzette, au dépôt d'excréments autour des étangs servant d'abreuvoir au bétail, ainsi qu'à la richesse en matières nutritives du sol.

Les eaux peu profondes des bords des étangs et des rives de l'Alzette, ainsi que les fossés de drainage et les limites de parcelles non fauchées le long des barbelés sont colonisés par des caractéristiques d'unités phytosociologiques de la classe des Phragmitetea (roselières et magnocariçales):

<i>Equisetum fluviatile</i>	Phragmitetalia
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Phragmitetea
<i>Carex disticha</i>	Magnocaricion
<i>Galium palustre</i>	Magnocaricion
<i>Glyceria fluitans</i>	Sparganio-Glycerion
<i>Glyceria maxima</i>	Phragmition
<i>Iris pseudacorus</i>	Phragmitetalia
<i>Lycopus europaeus</i>	Phragmitetalia
<i>Mentha aquatica</i>	Phragmitetalia
<i>Oenanthe aquatica</i>	Phragmition
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Magnocaricion
<i>Phalaris arundinacea</i>	Magnocaricion
<i>Phragmites communis</i>	Phragmition
<i>Scutellaria galericulata</i>	Magnocaricion
<i>Sparganium erectum</i>	Phragmition
<i>Sparganium simplex</i>	Phragmition

Aux deux stations décrites ci-dessus ont été inventoriées trois autres plantes typiquement aquatiques ou vivant dans les milieux très humides:

Callitriche sp.
Eleocharis sp.
Elodea sp.

Aux endroits où les prairies deviennent marécageuses par un niveau constamment élevé de l'eau souterraine, ainsi que le long des fossés, apparaissent des caractéristiques d'unités phytosociologiques des Molinietales:

<i>Equisetum palustre</i>	Molinietales
<i>Achillea ptarmica</i>	Molinietales
<i>Angelica sylvestris</i>	Molinietales

Caltha palustris
Cirsium oleraceum
Colchicum autumnale
Filipendula ulmaria
Juncus effusus
Lotus uliginosus
Lychnis flos-cuculi
Lythrum salicaria
Myosotis scorpioides
Scirpus sylvaticus
Senecio aquaticus
Stachys palustris
Valeriana officinalis

Calthion
Calthion
Molinietalia
Filipendulion
Calthion
Calthion
Molinietalia
Filipendulion
Calthion
Calthion
Calthion
Filipendulion
Filipendulion

Le nombre élevé d'espèces de l'alliance du Calthion constitue une indication de l'état eutrophe des prairies.

L'inondation périodique des pâturages est mise en évidence par la présence de caractéristiques de l'Agropyro-Rumicion (pelouses temporairement inondées, Flutrasen):

Alopecurus geniculatus
Juncus inflexus
Lysimachia nummularia
Potentilla anserina
Potentilla reptans
Ranunculus repens
Rumex crispus
Trifolium fragiferus

Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion
Agropyro-Rumicion

Les prairies humides à marécageuses de la plaine alluviale ne représentent qu'un état de substitution de la végétation climax qui serait formée par la forêt alluviale. La présence de la plupart des caractéristiques inventoriées d'unités phytosociologiques de ce type de forêt, devenue très rare, est due à la plantation par l'homme:

Equisetum arvense
Ulmus campestris
Populus nigra
Salix fragilis
Salix viminalis

Alno-Ulmion
Alno-Ulmion
Salicion albae
Salicion albae
Salicion albae

La végétation des berges de l'Alzette est caractérisée par l'abondance de la graminée:

Bromus inermis

Le talus du chemin de fer, exposé vers le sud, formé de scories, est envahi par une végétation en partie herbacée, en partie arbustive, pionnière, héliophile et xérophile, regroupant entre autre des espèces du Mesobromion et des Prunetalia:

Cirsium acaule
Erigeron acer
Medicago lupulina
Cornus sanguinea
Crataegus monogyna

Mesobromion
Mesobromion
Mesobromion
Prunetalia
Prunetalia

Prunus spinosa
Rosa canina

Prunetalia
Prunetalia

Liste des plantes rares

Sont considérées comme plantes rares les espèces caractérisées par un certain degré de rareté dans le district phytogéographique de la Lorraine, comprenant le Bon-Pays. Les indications de fréquence sont extraites de De Langhe & al. (1978).

Symboles:

AR assez rare

R rare

RR très rare

<i>Bidens frondosa</i>	AR
<i>Bromus inermis</i>	AR
<i>Cuscuta europaea</i>	AR-R
<i>Echinops sphaerocephalus</i>	RR (cultivé dans les jardins)
<i>Erigeron acer</i>	AR
<i>Erysimum cheiranthoides</i>	R
<i>Oenanthe aquatica</i>	AR-R
<i>Oenanthe fistulosa</i>	R-RR
<i>Ranunculus flammula</i>	AR-R
<i>Rorippa islandica</i>	R
<i>Senecio aquaticus</i>	AR
<i>Sparganium simplex</i>	R
<i>Stellaria palustris</i>	R
<i>Triglochia palustris</i>	R-RR
<i>Utricularia vulgaris</i>	RR

Chara globularis (det. Paul Diederich)

Aphanorhegma patens (famille des Funariaceae), mousse nitrophile des vases exondées (indication de Jean Werner)

Il y a lieu de relever que les bras morts de l'Alzette au Roeserbann constituent la seule station connue au Luxembourg de *Stellaria palustris*. *A. patens* est aussi très rare.

Dans les bras morts situés au nord du triangle des chemins de fer, Paul Diederich a trouvé la seule station luxembourgeoise de *Ranunculus aquatilis* s.s.

6. Dommages et menaces

- Le dommage le plus grave constaté dans la réserve naturelle proprement dite résulte des remblaiements, dont les derniers sont d'origine récente, des bras morts de l'Alzette qui représente pourtant, avec ses eaux stagnantes, un biotope pour des espèces floristiques très rares, notamment la seule station connue de *Stellaria palustris*, de *Aphanorhegma patens* et de *Ranunculus aquatilis* s.s.. Les restes des bras morts sont fortement menacés d'être remblayés à leur tour, car ils subdivisent certaines parcelles en deux parties et empêchent le passage direct d'un côté vers l'autre.

- Les plaines alluviales constituent la seule station naturelle des forêts alluviales, composées de saulaies arbustive et arborescente, d'aulnaies marécageuses et de chênaies à charmes très humides. Dans les vallées, au fond large et plat, fréquemment inondé, ces forêts occupaient des étendues d'un seul tenant particulièrement élevées. Ce type de forêt a disparu depuis longtemps de nos paysages, le plus souvent entièrement; il en subsiste parfois une mince bande le long des cours d'eau.

- Les drainages, les engrais chimiques et les pesticides favorisent dans les pâturages certaines espèces de graminées, dont la rapide croissance en hauteur, l'épanouissement en largeur ainsi que la taille de leurs organes oppriment de nombreuses plantes caractéristiques des prairies marécageuses par enlèvement d'espace vital et de lumière. Une uniformisation de la flore, et par la suite de la faune, en est la conséquence.

- Le déversement des eaux usées dans l'Alzette entraîne l'eutrophisation ainsi que l'augmentation des teneurs en substances nocives à la vie végétale et animale des eaux et des rives. L'écosystème du ruisseau et des alentours en subit de profonds changements. La végétation riveraine naturelle fait place à une végétation nitrophile, pauvre en espèces et uniforme sur de grandes plages (envahissement massif par *Urtica dioica* et *Galeopsis tetrahit*). La disparition de la végétation naturelle, souvent arbustive et arborescente, entraîne l'augmentation de l'action érosive du cours d'eau.

- Les talus des chemins de fer sont périodiquement nettoyés des broussailles par la société des C.F.L. A proximité d'une réserve naturelle, une telle mise à nu, souvent effectuée à l'aide de moyens chimiques, porterait un préjudice à la beauté du site.

- Des extensions des périmètres d'habitation des agglomérations, des redressements de chemins, ainsi que l'implantation de constructions telles qu'elles sont prévues à l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles compromettraient la valeur esthétique du paysage champêtre de la zone tampon.

7. Mesures de gestion

- Les restes du bras mort de l'Alzette constituent la seule station connue au Luxembourg de *Stellaria palustris* et de *Aphanorhegma patens*, deux espèces rares dans les régions voisines, il y a lieu de veiller prioritairement à l'arrêt immédiat des remblaiements interdits conformément aux articles 4 et 14 de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles. Il est proposé d'attribuer à cette mesure un caractère d'urgence, le danger d'une continuation des travaux en infraction de la loi étant imminent.

En principe, l'Etat devrait se rendre acquéreur de toute la surface de la réserve proprement dite. Cependant, vu les moyens budgétaires restreints et vu la menace immédiate pesant sur la partie la plus intéressante, il est conseillé de limiter l'acquisition dans un premier temps aux parcelles et parties de parcelles englobant les restes du bras mort, 845/497, 845/498, 848, 849 (en partie, 860, 861/1485 sur le ban de la commune de Roeser et 1457/1189 (en partie), 1457/1190 (en partie), 1457/1191 (en partie), 1457/2671 (en partie), 1458/2672, 1459/2673, 1460/2674, 1461/2675, 1462/2676, 1480/1305 (en partie), 1480/2682 (en partie), 1483/2683 (en

partie), 1484/2684 (en partie), 1485/2685 (en partie), 1486/2686 (en partie) 1587/2687 (en partie), 1488, 1489/1539, 1489/1540, 1490, 1491 (en partie) sur le ban de la commune de Hesperange. Cette acquisition prioritaire devrait avoir lieu dans un proche avenir.

- L'Etat, une fois propriétaire de la zone ainsi délimitée, pourrait procéder à une éventuelle augmentation artificielle du biotope par reconstitution du lit du bras mort.

En une deuxième étape, l'achat des prairies marécageuses situées aux lieux-dits "Langschlaeg-Schlammbrill" et constituées par les parcelles cadastrales 1457/2667, 1457/2688, 1457/2669, 1457/2670 pourrait être envisagé.

- Dans l'aire de la réserve proprement dite, toutes nouvelles mesures de drainage resteront interdites. Cependant le colmatage des installations de drainage existantes ne deviendrait possible qu'après l'acquisition par l'Etat de toutes les parcelles de la réserve proprement dite.

- Après une acquisition globale pourrait être posée la question de savoir si la zone ne devrait pas être reconduite, du moins en partie, vers son état naturel par la reconstitution de la végétation climax, c.-à-d. la forêt alluviale. Ce type de forêt, complètement disparu de nos paysages à la suite des interventions de l'homme, pourrait ainsi être réintroduit sur une surface d'une certaine étendue et d'un seul tenant. Par sa richesse en espèces et la complexité de son écologie, cette forêt exercerait une action régulatrice sur le milieu agricole environnant. En plus, la construction artificielle des chemins de fer serait cachée à la vue.

- Toute la réserve naturelle (réserve proprement dite et zone tampon) sera déclarée zone non aedificandi.

- La zone tampon restera propriété privée. Elle sera réservée aux activités agricoles normales.

- Dans la zone tampon, l'Etat pourrait favoriser la reconstitution de la végétation riveraine naturelle par des subventions ou autres aides à accorder aux propriétaires riverains.

- Le problème de la pollution de l'Alzette ne peut être solutionné dans le cadre restreint des mesures d'aménagement de la réserve naturelle. Cependant, la qualité des eaux de l'Alzette sur son parcours à travers la zone tampon devrait être surveillée avec une attention accrue par des inventaires à dresser annuellement.

8. Statuts de protection de la réserve

Statut technique: La réserve du Roeserbann serait à considérer comme intégrale dans les parties destinées à être abandonnées à l'évolution naturelle et comme dirigée dans les parties qu'une gestion appropriée tend à maintenir dans l'état actuel.

Statut juridique: La réserve du Roeserbann sera une réserve domaniale, c.-à-d. une aire de protection dont la gestion sera assurée par l'Etat.

ANNEXE:

Liste des plantes inventoriées au Roeserbann

par l'auteur en septembre 1982

<i>Equisetum arvense</i>	Alno-Ulmion
<i>Equisetum fluviatile</i>	Phragmitetalia
<i>Equisetum palustre</i>	Molinietalia
<i>Achillea millefolium</i>	Arrhenatheretalia
<i>Achillea ptarmica</i>	Molinietalia
<i>Agropyron repens</i>	Agropyretalia
<i>Agrostis alba</i>	-
<i>Agrostis tenuis</i>	-
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Phragmitetea
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Agropyro-Rumicion
<i>Alopecurus pratensis</i>	Molinio-Arrhenatheretca
<i>Angelica sylvestris</i>	Molinietalia
<i>Arctium lappa</i>	Arction
<i>Arctium minus</i>	Arction
<i>Arctium tomentosum</i>	Arction
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Arrhenatherion
<i>Artemisia vulgaris</i>	Onopordetalia
<i>Atriplex hastata</i>	Chenopodion rubri
<i>Atriplex patula</i>	Fumario-Euphorbion
<i>Barbarea</i> sp.	-
<i>Bidens frondosa</i>	Bidentetalia
<i>Bidens tripartita</i>	Bidentetalia
<i>Bromus inermis</i>	Agropyretalia
<i>Callitriche</i> sp.	-
<i>Caltha palustris</i>	Calthion
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Chenopodietea
<i>Carduus crispus</i>	Aegopodion
<i>Carex acutiformis</i>	-
<i>Carex disticha</i>	Magnocaricion
<i>Carex muricata spicata</i>	-
<i>Centaurea jacea</i>	Molinio-Arrhenatherethea
<i>Chelidonium majus</i>	Alliarion
<i>Chenopodium album</i>	Chenopodietea
<i>Chenopodium polyspermum</i>	Spergulo-Oxalidion
<i>Cirsium acaule</i>	Mesobromion
<i>Cirsium arvense</i>	Artemisietea
<i>Cirsium oleraceum</i>	Calthion
<i>Cirsium vulgare</i>	Onopordetalia
<i>Colchicum autumnale</i>	Molinietalia
<i>Convolvulus sepium</i>	Convolvuletalia
<i>Cornus sanguinea</i>	Prunetalia
<i>Corylus avellana</i>	Querco-Fagetea
<i>Crataegus monogyna</i>	Prunetalia
<i>Crataegus oxyacantha</i>	Querco-Fagetea
<i>Cuscuta europaea</i>	Senecion fluviatilis
<i>Dactylis glomerata</i>	Arrhenatheretalia

<i>Daucus carota</i>	Dauco-Melilotion
<i>Deschampia caespitosa</i>	-
<i>Dipsacus sylvestris</i>	Artemisieta
<i>Echinops sphaerocephalus</i>	Onopordion
<i>Echium vulgare</i>	Sedo-Scleranthetea
<i>Eleocharis</i> sp.	-
<i>Elodea</i> sp.	Potamogetonctalia
<i>Epilobium angustifolium</i>	Epilobietea angustifolii
<i>Epilobium hirsutum</i>	Aegopodion
<i>Epilobium</i> cf. <i>lamyi</i>	-
<i>Erigeron acer</i>	Mesobromion
<i>Erysimum cheiranthoides</i>	Chenopodion rubri
<i>Euphorbia stricta</i>	Alliarion
<i>Festuca ovina</i>	-
<i>Festuca pratensis</i>	Molinio-Arrhenatheretea
<i>Filipendula ulmaria</i>	Filipendulion
<i>Fragaria vescae</i>	Epilobietea
<i>Fraxinus excelsior</i>	Fragetalia
<i>Galeopsis ladanum angustifolia</i>	Thlaspietea rotundifoliae
<i>Galeopsis tetrahit</i>	-
<i>Galium aparine</i>	Convolvuletalia
<i>Galium cruciata</i>	Aegopodion
<i>Galium mollugo</i>	Arrhenatherion
<i>Galium palustre</i>	Magnocaricion
<i>Geranium robertianum</i>	Alliarion
<i>Glyceria fluitans</i>	Sparganio-Glycerion
<i>Glyceria maxima</i>	Phragmition
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Cyperetalia fusci
<i>Heracleum sphondilium</i>	Arrhenatheretalia
<i>Hieracium</i> cf. <i>laevigatum</i>	Quercion roboris-petraeae
<i>Holcus lanatus</i>	Molinio-Arrhenatheretea
<i>Hypericum hirsutum</i>	Atropion
<i>Inula conyza</i>	Origanetalia
<i>Iris pseudacorus</i>	Phragmitetalia
<i>Juncus articulatus</i>	-
<i>Juncus bufonius</i>	Isoeto-Nanojuncetea
<i>Juncus effusus</i>	Calthion
<i>Juncus inflexus</i>	Agropyro-Rumicion
<i>Lactuca serricola</i>	Sisymbriion
<i>Lamium album</i>	Arction
<i>Lathyrus pratensis</i>	Molinio-Arrhenatheretea
<i>Lemna minor</i>	Lemnion
<i>Leontodon autumnalis</i>	Cynosurion
<i>Linaria vulgaris</i>	Onopordetalia
<i>Lolium perenne</i>	Cynosurion
<i>Lotus uliginosus</i>	Calthion
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Molinietalia
<i>Lycopus europaeus</i>	Phragmitetalia
<i>Lysimachia nummularia</i>	Agropyro-Rumicion
<i>Lysimachia vulgaris</i>	-
<i>Lythrum salicaria</i>	Filipendulion

Malachium aquaticum
Matricaria chamomilla
Matricaria discoidea
Matricaria inodora
Medicago lupulina
Melilotus sp.
Mentha aquatica
Mentha arvensis
Mercurialis annua
Myosotis scorpioides
Oenanthe aquatica
Oenanthe fistulosa
Origanum vulgare
Pastinaca sativa
Phalaris arundinacea
Phleum pratense
Phragmites communis
Picris hieracioides
Plantago lanceolata
Plantago major
Poa annua
Poa nemoralis
Poa pratensis
Poa trivialis
Polygonum amphibium
Polygonum aviculare
Polygonum cuspidatum
Polygonum dumetorum
Polygonum lapathifolium
Polygonum persicaria
Populus nigra
Potentilla anserina
Potentilla reptans
Prunus avium
Prunus spinosa
Pyrus communis
Pyrus malus
Ranunculus acer
Ranunculus flammula
Ranunculus repens
Reseda lutea
Rorippa islandica
Rosa canina
Rubus caesius
Rubus fruticosus
Rumex acetosa
Rumex conglomeratus
Rumex crispus
Rumex obtusifolium
Salix caprea
Salix fragilis

Convolvuletalia
 Aperion
 Polygonion avicularis
 -
 Mesobromion
 -
 Phragmitetalia
 -
 Polygono-Chenopodietalia
 Calthion
 Phragmition
 Magnocaricion
 Origanetalia
 Dauco-Melilotion
 Magnocaricion
 Cynosurion
 Phragmition
 Dauco-Melilotion
 Molinio-Arrhenatheretea
 Plantaginetalia
 Plantaginetalia
 Querco-Fagetea
 Molinio-Arrhenatheretea
 Molinio-Arrhenatheretea
 -
 -
 -
 Alliarion
 Bidentetalia
 Polygono-Chenopodetalia
 Salicion albae
 Agropyro-Rumicion
 Agropyro-Rumicion
 Carpinion
 Prunetalia
 -
 -
 Molinio-Arrhenatheretea
 -
 Agropyro-Rumicion
 Onopordion
 Bidentetalia
 Prunetalia
 Convolvuletalia
 -
 Molinio-Arrhenatheretea
 -
 Agropyrio-Rumicion
 -
 Sambuco-Salicion
 Salicion albae

Salix viminalis
Sambucus nigra
Saponaria officinalis
Scirpus sylvaticus
Scrophularia nodosa
Scutellaria galericulata
Senecio aquaticus
Senecio erucifolius
Senecio viscosus
Senecio vulgaris
Solanum dulcamara
Solidago canadensis
Sonchus asper
Sparganium erectum
Sparganium simplex
Stachys palustris
Stellaria palustris
Symphytum officinale
Tanacetum vulgare
Taraxacum officinale
Thlaspi arvense
Trifolium fragiferum
Trifolium hybridum
Trifolium pratense
Trifolium repens
Triglochin palustris
Trisetum flavescens
Tussilago farfara
Ulmus campestris
Urtica dioica
Valeriana officinalis
Verbascum cf. thapsiforme
Vicia cracca

Salicion albae
 Sambuco-Salicion
 -
 Calthion
 Fagetalia
 Magnocaricion
 Calthion
 -
 Galcopsion
 Chenopodietea
 -
 -
 Polygono-Chenopodetalia
 Phragmition
 Phragmition
 Filipendulion
 Caricetalia fuscae
 -
 Dauco-Melilotion
 Arrhenatheretalia
 Fumario-Euphorbion
 Agropyro-Rumicion
 -
 Molinio-Arrhenatheretea
 Cynosurion
 Scheuchzerio-Caricetea
 Arrhenatheretalia
 Convolvulo-Agropyron
 Alno-Ulmion
 Artemisieta
 Filipendulion
 Onopordion
 Molinio-Arrhenatheretea

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur Léopold Reichling qui a bien voulu vérifier la détermination du matériel herborisé, ainsi que Messieurs Jean Werner et Paul Diederich qui m'ont fait part de découvertes de grand intérêt scientifique et écologique.

Bibliographie

- De Langhe, J. E., L. Delvosalle, J. Duvigneaud, J. Lambinon & C. Vanden Berghen, 1978. - Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. 2^e éd., Patrim. Jard. bot. nat. Belg., Meise, 899 p.
- Oberdorfer, E., 1979. - Pflanzensoziologische Exkursionsflora. 4. Aufl., Ulmer, Stuttgart, 997 p.